La mission de l’IRE

L’Institut des Réviseurs d’Entreprises est une organisation professionnelle créée par la loi qui soutient le réviseur d’entreprises dans l’accomplissement de son rôle crucial dans le système économique et social, à savoir celui d’un expert financier qui, par son indépendance et son intégrité, est un maillon essentiel dans la création de la stabilité économique et de la confiance de l’ensemble des acteurs. Les principales tâches de l’IRE consistent notamment à fournir des services et offrir une formation permanente aux réviseurs d’entreprises ainsi que l’accès à la profession de réviseur d’entreprises. La profession est soumise à une supervision publique indépendante qui est confiée depuis le 1er janvier 2017 au Collège de supervision des réviseurs d’entreprises, laquelle participe directement à la confiance du public dans la fiabilité des états financiers des sociétés et des organisations.